

PUBLICATION DU RAPPORT ANNUEL PROXINVEST SUR LES REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Paris, le 10 novembre 2021

- *Modération de la rémunération des dirigeants en période de crise sanitaire*

Le rapport de Proxinvest sur la rémunération des dirigeants au titre de l'année 2020 observe une **baisse de 14% de la rémunération totale moyenne des Présidents exécutifs des 120 plus grandes sociétés cotées en France (SBF 120)** ; elle atteint 3,2 M€ en 2020 et revient à ses niveaux de 2014-2015.

Cette diminution se retrouve au sein du sous-échantillon des très grandes entreprises françaises. **La rémunération totale moyenne des Présidents exécutifs du CAC 40 baisse de 11% en 2020 (-10% à échantillon constant) pour atteindre 4,6 M€.**

Pour mémoire, le rapport Proxinvest valorise l'ensemble des formes de rémunération des dirigeants attribuées au titre de l'exercice 2020 (fixe, bonus annuel, jetons, avantages en nature, stock-options et actions gratuites de performance valorisées à leur date d'attribution, intéressement en numéraire et autres formes indirectes de rémunération).

- *Des rémunérations variables impactées par la crise sanitaire*

La crise sanitaire et son impact sur les résultats des entreprises et leurs salariés ont incité les dirigeants à renoncer à une partie de leur rémunération fixe ou variable. Ainsi, au sein du SBF 120, **le rapport Proxinvest recense 58% de sociétés ayant annoncé une diminution de la rémunération du fait de la crise sanitaire**, 6% ont décidé de geler une augmentation qui était programmée et seules 36% des sociétés n'auront rien changé.

La rémunération fixe moyenne est en baisse de 4,4% dans le SBF 120, une ampleur jusqu'ici jamais relevée par Proxinvest.

C'est surtout la **baisse du bonus annuel moyen de 26,9%** qui mérite d'être observée. Quinze dirigeants n'auront par exemple perçu aucun bonus annuel.

Dans 90% des sociétés du SBF 120, le bonus annuel ne dépasse pas la limite de la politique de vote de Proxinvest (150%). Tel n'est pas le cas du bonus annuel de 2 475 000 €, le plus élevé du SBF 120, attribué au Président Directeur Général de Carrefour (Alexandre Bompard).

- *Le nécessaire respect des décisions des assemblées générales d'actionnaires*

Alors que le **Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance a confirmé en mars 2021 l'importance du vote de l'assemblée générale** en rappelant que seule la rémunération fixe peut être attribuée en cas de rejet de la rémunération¹ par l'assemblée générale, les actionnaires ont un rôle primordial à jouer pour veiller à l'adoption des meilleures pratiques.

La crise sanitaire a parfois rendu difficile l'atteinte des critères de performance des rémunérations variables. Dans ce contexte, certaines sociétés ont demandé à leur assemblée générale le droit de modifier a posteriori la politique de rémunération, d'autres ont révisé à la baisse leurs objectifs de performance. Enfin, **Accor et Pierre &**

¹ <https://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-33109QE.htm>

Vacances auront modifié les indicateurs de performance retenus et préapprouvés par les actionnaires sans même leur redemander leur avis, une pratique qu'il convient assurément de rejeter.

- ***Classement Proxinvest : les rémunérations les plus élevées contestées en assemblée générale***

Si les rémunérations inférieures ou égales à 0,5 M€ ne sont observées que dans 7 sociétés, surtout contrôlées par l'Etat, **les rémunérations supérieures à 5 M€ se font plus rares avec 14 cas dans le SBF 120** (24 en 2019). Le **classement Proxinvest** des rémunérations totales du SBF 120 est dominé par les sociétés suivantes.

Le **Directeur Général de Dassault Systèmes, Bernard Charlès, garde la tête du classement** avec une rémunération totale de **20,6 M€, en baisse de 17%**, toujours contestée par une majorité des actionnaires minoritaires lors de l'assemblée générale 2021 du groupe.

Deuxième du classement, **Daniel Julien, Président Directeur Général de Teleperformance**, a vu sa rémunération totale de **17 M€ (+29%)** approuvée à seulement 61% des voix en assemblée générale. Elle se caractérise par la rémunération fixe (2,3 M€) la plus élevée du SBF 120, un bonus annuel versé à son maximum, une hausse de la valeur des actions de performance attribuées (12,4 M€) et l'écart de rémunération avec les salariés le plus important du CAC 40.

Si Stellantis, issue de la fusion de FCA et PSA, ne communique pas la rémunération de Carlos Tavares au titre de l'exercice 2020, celle de **l'ancien dirigeant de FCA (Fiat Chrysler), Mike Manley**, s'élève à **14,9 M€** et prend la troisième place du podium (56% d'approbation seulement du rapport rémunération de Stellantis lors de l'assemblée générale 2021). Il est suivi au classement par **Douglas Pferdehirt**, Président Directeur Général de **TechnipFMC**, qui bénéficiait avant la scission entre TechnipFMC et Technip Energies d'une rémunération totale de **10,5 M€ (-23%)**. Les pratiques de rémunération de FCA et TechnipFMC sont typiquement américaines et comprennent donc, outre des montants élevés, une partie des actions gratuites non soumises à condition de performance, mauvaise pratique de gouvernance usuelle aux Etats-Unis mais non conforme au code AFEP-MEDEF.

Eric Vallat, Directeur général de **Rémy Cointreau**, occupe exceptionnellement la cinquième place du classement Proxinvest et aura bénéficié lors de l'exercice de quatre plans d'actions portant sa **rémunération totale à 9,7 M€**. Proxinvest salue toutefois une pratique innovante de l'entreprise qui mériterait d'inspirer les autres sociétés : la **création d'un plan de très long terme pour lequel la performance sera mesurée sur neuf ans et alignée avec l'ambition 2030 de réduction de l'intensité carbone**.

Contact Proxinvest : Jehanne Leroy, Rédactrice de l'étude – jleroy@proxinvest.fr

Proxinvest est une société de conseil de vote aux investisseurs spécialisée sur les questions d'assemblées générales, de gouvernement d'entreprise et d'engagement actionnarial.

Le rapport de PROXINVEST peut être commandé auprès de la Librairie du délit : 01 48 56 89 89 ou librairie.justicia@gmail.com